

Journalisme de presse écrite et nouveaux réseaux d'information

(Reconfigurations théoriques et études de cas)

Nicolas Pélissier

*Maître de Conférences Associé
École de journalisme et de communication
Université de la Méditerranée*

Nicolas Romain

*Doctorant, co-responsable du diplôme
"Internet et multimédia"
École de journalisme et de communication
Université de la Méditerranée*

L'ampleur des débats suscités par le développement d'Internet semble dépasser largement le cadre de l'introduction d'un nouvel objet technique. Ces débats incarnent souvent des visions du monde tant techniques, économiques que politiques. Parce que la presse écrite exerce une fonction traditionnelle de *médiation sociale* en même temps qu'elle consomme et produit de l'information, l'étude de ses rapports avec ce nouvel outil peut se révéler éclairante des mutations professionnelles en cours en même temps que de la place et du sens d'Internet dans notre société.

Les interrogations sur l'incidence des technologies nouvelles sur la conception, la production et la diffusion de l'information sont récurrentes dans l'histoire de la profession de journaliste. On peut bien sûr évoquer les réflexions de Théophraste Renaudot sur les mutations du statut de l'information provoquées par l'imprimerie, celles d'Emile de Girardin sur la rationalisation de la profession permise par la standardisation des procédés de fabrication, ou celles d'Honoré de Balzac déplorant l'uniformisation des sources générée au XIX^e siècle par cette rationalisation (constitution des premières agences de presse, etc.). Mais l'histoire critique de ces diverses réflexions, même si elle reste à poursuivre en approfondissant de nouvelles pistes, a déjà suscité de nombreux travaux, notamment en France et aux États-Unis (voir Ruellan, 1993 ; Palmer, 1994).

Par ailleurs, il apparaît que les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en particulier l'Internet,

présentent des caractères relativement inédits qui invitent à renouveler et à enrichir les intuitions des Pères fondateurs du journalisme moderne et les travaux des chercheurs spécialisés sur la question des techniques journalistiques.

Dès 1979, dans un texte prémonitoire, Jean-Louis Lepigeon et Dominique Wolton, déplorant les insuffisances en matière prospective des entreprises françaises de presse, posaient déjà le problème des mutations professionnelles que provoqueraient dans un avenir proche les nouveaux systèmes d'information : « *Le journaliste sera amené à penser différemment, à écrire différemment et à établir un rapport neuf entre lui et le clavier-écran. Il devra passer du palpable à l'impalpable. De sa capacité à évoluer, à s'adapter, dépend son avenir.* »

« Le journaliste sera amené à penser différemment, à écrire différemment et à établir un rapport neuf entre lui et le clavier-écran »

Quelques années plus tard, en 1983, Rémy Rieffel propose un constat et une interrogation similaires : « *L'utilisation de l'informatique suppose une refonte des conditions de travail et rejaillit sur les tâches des journalistes, confrontés désormais à une planification différente de leurs activités et à un véritable recyclage face aux mises en mémoire électronique, aux banques de données et aux consoles de visualisation. Cette nouvelle période de profonde mutation technologique [...] ne peut pas ne pas modifier l'état d'esprit des journalistes, se cramponnant encore aux anciennes méthodes de travail et subissant en même temps le contrecoup des nouveaux traitements de l'information [...]. Ils se contentent pour le moment d'adopter une attitude empreinte d'attentisme et d'appréhension face à un avenir encore problématique. Ces contraintes contradictoires [...] nécessitent, pour y faire face, une grande souplesse d'adaptation de leur part ainsi qu'une réelle curiosité, qui ne se manifestent guère à ce jour dans leurs propos.* »

Peut-on formuler le même constat de nos jours ? A priori, non, dans la mesure où la quasi-totalité des rédactions se sont informatisées et où l'ordinateur est devenu (via le traitement de texte, la PAO et la consultation de bases de données) un objet faisant désormais partie du quotidien de l'activité journalistique. Cependant, comme le font remarquer dans leur rapport les chercheurs Yvon Rochard, Denis Ruellan et Daniel Thierry (1997) : « *L'informatisation en cours est précautionneusement dissociée de toute perspective de diversification des supports de diffusion [...]. La seule source d'information électronique reconnue est celle des agences de presse. Information produite par des journalistes pour des journalistes, l'information de ces agences constitue traditionnellement une référence pour la profession. Ce fait montre bien précisément les limites du cadre dans lequel peut s'étendre l'usage des réseaux coopératifs à destination des journalistes.* »

Existe-t-il donc une résistance récurrente de la profession face à l'innovation ? Cette résistance est-elle si vivace que cela ? Dans le cas d'Internet, ne faut-il pas plutôt évoquer le fait que ce nouvel objet demeure en construction et que tous ses usages ne se sont pas encore stabilisés ?

Pour tenter de répondre à ces questions, une première enquête de terrain nous a semblé indispensable. Mais il convient d'abord de situer notre démarche

dans un cadre théorique adapté et actualisé. Il nous est apparu que notre enquête se situait à la confluence de trois traditions de recherche constitutives de trois *champs* de la recherche en sciences de l'information et de la communication. D'une part, l'ensemble des recherches qui portent sur l'origine de l'apparition et de la diffusion des nouveautés technologiques. D'autre part, les travaux qui sont davantage centrés sur les *rapports d'usage* homme-machine. Enfin, les études sociologiques et anthropologiques qui ont été menées auprès des professionnels du journalisme. Parmi celles-ci, rares sont celles qui abordent directement la question de la place des technologies, et encore plus rares celles qui abordent le problème posé par l'introduction d'Internet dans les organisations médiatiques.

Entre technique et social : pour une approche en termes de médiations

Notre première interrogation ramène aux grands courants théoriques qui structurent depuis quelques décennies les recherches portant sur les innovations technologiques et leur introduction dans une communauté donnée. Selon Thierry Vedel (1994), dont le projet de synthèse de ces courants se rattache à une "socio-politique des usages", il est possible de distinguer deux grandes catégories de travaux théoriques.

D'une part, ceux qui mettent l'accent sur l'autonomie et l'universalité de la diffusion des innovations technologiques. Ce courant s'appuie sur le schéma linéaire "Science-Technique-Société". En vertu d'un tel schéma, les utilisateurs n'interviennent qu'à l'issue d'un processus qu'ils ne maîtrisent

« *existe-t-il donc une résistance
récurrente de la profession
face à l'innovation ?* »

pas. Certes, ce modèle présente deux avantages : la *simplicité* mais aussi la *sécurité*. Sa principale limite réside dans sa sous-estimation des capacités réactives des communautés d'accueil des innovations technologiques. Insérées dans

ces communautés, les techniques ne connaissent-elles pas des transformations et ne font-elles pas l'objet d'une véritable réinvention ? C'est du moins l'avis d'un chercheur tel que Everett Rogers, dont la pensée "diffusionniste" classique a subi de très nombreux amendements entre la parution de *Diffusion of Innovations* (Rogers, 1962) et celle de *Reinvention in the Innovation Process* (Rice et Rogers, 1980).

A l'opposé de ce *déterminisme technique* (même nuancé), on retrouve un courant de pensée insistant sur l'importance d'un certain *déterminisme social*, voire culturel. Dans cette perspective, le changement social demeure l'élément majeur qui façonne les pratiques techniques. D'une certaine façon, ce schéma est, lui aussi, linéaire (Social-Technique-Science), et fait parfois l'objet d'applications réductionnistes tendant à sous-valoriser la dynamique propre à l'objet technique qu'ont très bien mis en valeur des penseurs tels que Simondon (1962), Ellul (1977) ou, plus récemment, Scardigli (1992).

Certes, les travaux qui ont insisté sur le rôle de "correcteur des déséquilibres sociaux" (Perriault, 1989) des technologies de la communication, ceux qui sont partis à la recherche des motivations socio-historiques de l'apparition de ces technologies (Breton, 1992 et 1994), ou ceux qui s'inspirent directement des modèles socio-constructivistes (Woolgar, 1991) et des analyses en termes de "réseaux technico-économiques" (Callon, 1990) se sont révélés très féconds. Non seulement ils ont bien illustré les limites scientifiques et pratiques du paradigme diffusionniste, mais ils ont aussi inauguré toute une série de nouvelles méthodes inspirées par des disciplines telles que la micro-sociologie, la psychosociologie ou encore l'anthropologie, l'histoire ou la philosophie. Cependant, il reste que ces méthodes plus récentes souffrent d'un handicap majeur : elles tendent à évacuer les caractéristiques techniques intrinsèques de la technologie autour de laquelle la société s'organise.

Souhaitant réconcilier les deux courants sus-mentionnés, Thierry Vedel entend englober le processus de l'innovation technologique au sein d'une "Configuration Socio-Technique" (C.S.T). Ce concept « suggère une dialectique constante entre logique technique et logique sociale : les contraintes propres aux outils n'existent pas en soi, mais n'existent et ne se manifestent qu'au travers de la mise en œuvre de ces outils par des acteurs sociaux. De la même façon, les relations sociales mises en œuvre lors du processus d'innovation technologique n'existent que par la médiation de la technique. Ce rapport constant entre logique technique et logique sociale génère la dynamique par laquelle l'innovation technologique se développe ». D'où la nécessité théorique d'intégrer « les déplacements incessants entre le technique et le social » (Flichy, 1991), ces déplacements ayant un effet rétroactif.

Selon Serge Proulx (1994), une telle démarche intégrative permet d'échapper à deux pièges : « le piège du naturalisme, qui place l'usager devant un objet réifié » et « le piège du sociologisme pour lequel l'objet technique n'existerait pas en soi : il ne serait qu'un produit social, déterminé par un ensemble de contraintes sociales ». D'où l'intérêt d'une sociologie de la médiation socio-technique qui permettrait de se frayer un chemin entre ces deux écueils.

En France, un chercheur tel que Josiane Jouët (1987, 1989 et 1993) a tenté de poser les bases d'une telle voie médiane. S'appuyant sur des recherches menées sur les usages de la télématique, l'auteur explique que « les pratiques de communication s'élaborent en effet autour d'une double médiation. Cette dernière est à la fois technique, car l'outil utilisé structure la pratique, mais la médiation est aussi sociale, car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressoudent dans le corps social. Il se produit une rencontre entre les évolutions techniques et le changement social et les pratiques de communication constituent un terrain d'observation privilégié pour cerner le tissage de cette convergence » (Jouët, 1993). Ce faisant, Josiane Jouët rejoint les présupposés de chercheurs tels que Patrice Flichy : « Quand on suit le cheminement de l'innovation, on constate qu'il n'y a pas de séparation radicale entre la construction technique de l'objet et sa construction sociale [...]. Cette construction est collective [...]. C'est à travers la circulation de l'objet technique qu'elle prend forme. » (Flichy, 1991)

Inscrivant notre recherche dans le droit fil de cette approche en termes de médiations, nous essaierons d'évaluer, eu égard à notre objet de recherche, quelle est la part de la logique technique et celle de la logique sociale dans l'introduction des nouveaux systèmes d'information dans les rédactions de presse françaises. Cela nous conduira notamment à effectuer une analyse des motivations chez ceux qui sont à l'origine de cette introduction. Celle-ci résulte-t-elle d'une évolution technologique concernant toutes les rédactions du monde ou répond-elle à des besoins profonds des rédactions ?

**Entre offre et demande :
pour une approche en termes de rapports d'usage**

Une fois introduites dans une société donnée et au sein d'organisations données, les technologies font l'objet d'usages, individuels mais aussi collectifs. Dans le cas qui nous préoccupe, quel est l'état des relations qu'entretiennent les usagers des nouveaux réseaux qui travaillent au sein des rédactions ? Ces relations sont-elles purement instrumentales et fonctionnelles, ou bien les utilisateurs adoptent-ils des stratégies de transformation et de détournement d'usages ? L'offre de technologies parvient-elle à contraindre l'action de ces utilisateurs et à limiter considérablement leur marge de manœuvre, ou bien ceux-ci réussissent-ils à "bricoler" avec les machines à communiquer et à leur imposer de nouveaux usages, non prévus et anticipés en amont par les concepteurs et revendeurs ?

Poser ces questions conduit à revisiter les recherches théoriques menées sur la question du rapport technologies / utilisateurs. A ce sujet, on peut distinguer deux grandes tendances structurant le champ de réflexion.

« nous sommes loin de la relation idéale entre un utilisateur et cette technologie » La première met l'accent sur les *stratégies d'offre* des concepteurs et diffuseurs de technologies, l'action des utilisateurs demeurant fortement contrainte et déterminée par ces stratégies. Comme l'a souligné Pierre Chambat (1994), ce schéma Offre/Demande reproduit dans sa linéarité le modèle canonique dominant de la communication : Émetteur/Récepteur. Son grand succès dans les années 1970-1980 tient beaucoup aux phénomènes d'industrialisation de la communication, de la culture et de l'éducation. En France, des chercheurs comme Armand Mattelart (1986 et 1991) et Bernard Miège (1989) ont beaucoup insisté sur le rôle des acteurs industriels dans la formation d'une offre technologique répondant avant tout aux plans de développement des firmes nationales et multinationales de la communication et plaçant l'utilisateur "en bout de chaîne". Cette position résiduelle a été également constatée par Pierre Moeglin, qui a bien montré dans ses recherches sur le satellite éducatif (Moeglin, 1994) à quel point l'utilisateur était faiblement pris en compte par les réseaux d'innovateurs : « Nous sommes loin de la relation idéale [...] entre un utilisateur, sujet individuel ou collectif,

porteur d'attentes ne demandant qu'à se préciser au contact et à l'égard d'une technologie, et cette technologie n'attendant qu'une consigne pour s'adapter aux attentes de l'utilisateur et aboutir à un point d'équilibre conforme à la situation et aux intérêts des deux parties [...]. C'est en amont que les compromis se négocient et exclusivement entre les groupes associés à la formation de l'offre. Aussi la genèse est-elle déjà grandement avancée quand usages et usagers entrent en scène. »

Il reste cependant que cette tradition de recherche, dans sa version la plus courante, survalorise le rôle des structures économiques et tend à minimiser celui d'utilisateurs qui seraient frustrés car abusés par les réseaux technico-économiques.

D'où l'émergence progressive, depuis une vingtaine d'années, d'un nouveau paradigme, celui de *l'usager tout puissant*. Ce paradigme renverse les postulats précédents et repose sur le schéma Usager/Objet technique, tout aussi linéaire que son concurrent.

S'appuyant sur la tradition des "recherches en réception" inaugurées par le philosophe français Michel de Certeau dans le domaine des marchandises culturelles (Certeau, 1980) et par les cultural and family studies anglo-saxonnes à propos de la consommation collective de télévision (Hall, 1980 ; Morley, 1980), ce nouveau courant de recherche met en avant « des manières de faire, des ruses, des braconnages », chez un utilisateur considéré comme "producteur de technologie" (capacités "poiétiques" de l'usager). Dans certains cas, les utilisateurs en viennent même à "narguer" les concepteurs en assignant à une technologie une fonction toute autre que celle qui aurait été initialement prévue par ces derniers. Ainsi, le Minitel a été imaginé comme un système d'information unidirectionnel, comme une gigantesque base de données nationales destinée à l'information de ses utilisateurs, alors que ceux-ci en ont fait progressivement un outil de communication interpersonnelle (Charon, 1987), voire érotique (Jouët, 1989).

« les utilisateurs assignent à une technologie une fonction toute autre que celle qui aurait été initialement prévue par ces derniers »

Pierre Chambat, quant à lui, insiste sur la nécessité de répondre « à la question de savoir ce que les gens font des NTIC plutôt qu'à celle de savoir ce que les NTIC font aux gens » (Chambat, 1994). Selon Thierry Vedel, « comme la sociologie des médias est passée des médias structurants à des médias mous, elle (la sociologie des NTIC) est passée d'une technologie structurante à une technologie molle », façonnée à souhait par un usager tout-puissant. Mais cette nouvelle conception présente aussi ses excès : à trop vouloir insister sur les "infinies capacités d'adaptation" des usagers, on risque de minorer les "effets d'offre" qui conditionnent notamment les usages à long terme d'une innovation. D'où le retour en force d'une réflexion critique sur les "usages de la notion d'usage" (Lacroix, Moeglin et Tremblay, 1992). Si l'offre est pauvre, rare et limitée, les usagers voient nécessairement leur marge de manœuvre se restreindre. D'où l'intérêt de "préserver la diversité de l'offre" (Vitalis, 1994).

Il nous apparaît pertinent, ici encore, de réconcilier deux traditions de recherche. D'une part, « *il est intéressant d'étudier comment les producteurs de technologies s'efforcent d'agir sur les représentations que se font les utilisateurs de manière à tenter d'orienter les usages de la technologie selon leurs propres objectifs* ». D'autre part, il semble pertinent d'étudier les « *moyens par lesquels les usagers peuvent exprimer [...] leurs besoins et leurs attentes et peser sur le processus d'innovation technologique* ». Bref, « *l'usage d'un système technologique se construit par interaction entre une logique d'offre et une logique d'utilisation* »

« L'usager ignore en général tout des fantasmes des concepteurs » (Vedel, 1994). Cette interaction permet de ne pas survaloriser les mécanismes économiques et de prendre en compte les dimensions *politique et symbolique* des usages.

On retrouve ici l'essentiel de la pensée d'un auteur tel que Jacques Perriault (1989), que l'on a parfois tendance à classer dans la catégorie des chantres de l'usager tout-puissant, alors qu'il a au contraire élaboré une théorie subtile des *rapports d'usage*. Ces rapports sont par essence dynamiques puisqu'ils supposent « *une confrontation itérative de l'instrument et de sa fonction avec le projet de l'utilisateur [...]. L'usager se trouve au nœud d'interactions complexes entre son projet, son désir profond et le modèle d'utilisation auquel il pense.* » Certes, l'usager fait avant tout avec ce dont il dispose, c'est-à-dire « *les mythes, les règles et ressources existant dans son contexte propre* », ignorant en général tout des fantasmes des concepteurs. Cependant, cette insistance sur la *responsabilité* de l'usager ne doit pas occulter le fait que « *l'offre technologique et les usagers se trouvent dans un champ conflictuel* » et que « *la relation d'usage est une sorte de négociation entre l'homme, porteur de son projet, et l'appareil, porteur de sa destinée première* ». En résumé, « *les usages finissent par se stabiliser, ce qui signifie que les négociations ont trouvé leur point d'équilibre [...]. Ces négociations accumulées aboutissent à un équilibre stable de longue durée et constituent des institutions de fait* » (Perriault, 1989).

Pour revenir aux entreprises de presse, cet "équilibre" est encore loin d'avoir été trouvé dans le cas d'Internet et même de systèmes plus anciens, et il nous semble pertinent de prendre en compte les effets sur l'utilisateur d'une offre incertaine (car en constante évolution), tout autant que les capacités de "bricolage" et d'adaptation d'usagers qui découvrent progressivement les réseaux d'information avec lesquelles ils composent – ou devraient composer – quotidiennement. Entre rationalisation technique de l'information et professionnalisme du flou : le savoir-faire journalistique. Les rédactions de presse écrite constituant des *organisations* spécifiques, il nous est apparu également nécessaire de mobiliser les travaux théoriques en sociologie et anthropologie du journalisme qui ont été conduits en France depuis une vingtaine d'années. Parmi ces travaux, au demeurant peu nombreux, certains mettent tout particulièrement l'accent sur la technicisation, voire la *technologisation de la profession journalistique*. Selon le chercheur et ancien journaliste Denis Ruellan (1993), les études d'impact de cette technologisation comportent deux grandes catégories de travaux.

En premier lieu, ceux qui montrent comment la profession journalistique est de plus en plus sujette à l'emprise d'une rationalité instrumentale d'essence technicienne. Suite aux recherches entreprises par Yves de la Haye (1985) mettant en avant le développement d'un processus continu de rationalisation technique de l'information, le chercheur français Gérard Cornu est parvenu à la conclusion suivante : « *Les pratiques de l'information sont devenues techniques, au sens où elles répondent de plus en plus aux critères d'un problème à résoudre en vue de garantir une efficacité maximale* » (Cornu, 1990). Dès lors, dans cette optique, « *la technique n'apparaît plus comme l'instrument d'accomplissement de choix d'ordre politique, elle prend le pas sur ces critères pour se faire le ciment d'un mode de produire l'information. Les contraintes liées à la technologie, les critères définis par la technique sont les premiers déterminants d'un processus [...] qui se caractérise par sa logique d'uniformisation et de rigidification des pratiques professionnelles* » (Ruellan, id.).

« Les pratiques de l'information répondent de plus en plus aux critères d'un problème à résoudre en vue de garantir une efficacité maximale »

Un tel constat a par ailleurs été réalisé par Michael Palmer dans ses recherches socio-historiques relatives aux grandes agences de presse et sur la normalisation de l'écriture agencière. On pourrait également évoquer les travaux qui, dans la lignée des réflexions de Pierre Bourdieu sur le journalisme de télévision (Bourdieu, 1996), dénoncent « *l'idéologie professionnaliste et techniciste* » (Accardo, 1996) d'un nombre croissant de journalistes. Enfin, comment ne pas mentionner les écrits d'inspiration critique de philosophes tels que Jean Baudrillard et Paul Virilio, qui montrent bien comment l'accélération de la vitesse de circulation de l'information et l'idéologie du progrès technique conduisent progressivement les rédactions les plus intégrées aux réseaux mondiaux à proposer ce qui n'est plus qu'un "simulacre de médiation" ?

Cependant, comme l'a fait remarquer Denis Ruellan, il est intéressant de constater que même des auteurs qui, à l'image de Philippe Breton et Serge Proulx, se sont livrés à une démarche critique de la "domination technologique" (Breton et Proulx, 1989), tendent à relativiser cette domination dans le cas des journalistes formés aux humanités et aux règles pratiques de l'argumentation : « *Le fait humain est leur source privilégiée [...]. Les hommes et les femmes des médias s'inscrivent dans le courant d'une tradition humaniste qui fait de l'information un objet en élaboration permanente.* »

De la même façon, les travaux d'inspiration critique de Gérard Cornu mettent paradoxalement l'accent sur "l'impossible rationalisation" du métier de journaliste. Celui-ci, en effet, s'appuie essentiellement sur l'usage et le traitement du langage ordinaire, avec tous les aléas que ce langage – analogique – charrie avec lui. Or, un tel langage, contrairement à ce que postulent les approches cognitivistes, conserve une "souplesse" et une "densité" difficilement digitalisables, c'est-à-dire intégrables par la machine. Ainsi, dans la profession journalistique, « *la rationalisation du sens [...] subit des cheminements où*

l'approximation, la métaphorisation, l'implicite, l'expression détournée de l'indicible [...] occupent une place prépondérante » (Cornu, 1990).

A la lumière de ces courants d'expression contradictoires, on peut considérer avec Denis Ruellan que la place de la technologie dans le métier de journaliste, si elle grandit de jour en jour, doit toujours être relativisée, même dans le cas d'une forte intégration des NTIC. Pour l'auteur, il existe un "savoir-faire journalistique" qui s'efforce de concilier « *l'exigence de précision et de cohérence véhiculée par l'idéologie professionnaliste dominante d'une part, et le monde vécu ambigu, opaque, flou d'autre part* ». Cette conciliation est souvent difficile (car *paradoxale*) comme le montre le choix d'un "angle d'attaque", lequel doit trouver un juste équilibre entre efficacité et originalité mais aussi *normativité* et *subjectivité*. Sans cette subjectivité, que reste-t-il du métier de journaliste ?

Dès lors, on peut considérer que le journalisme se situe dans *l'interrelation entre subjectivisme et technicisme*, sans pour autant négliger le fait que, comme le rappelle Louis Quéré (1982), la dynamique propre à la technique reste susceptible d'altérer la nature de ce subjectivisme.

En ce qui concerne notre objet d'étude, nous essaierons de nous situer dans la voie étroite de cette interrelation, en tentant de montrer que l'introduction et la généralisation des NTIC dans des rédactions de presse travaillant il y a encore une décennie avec des moyens parfois très traditionnels a provoqué de nombreux bouleversements dans la façon de travailler des journalistes et dans le processus de fabrication de l'information, mais aussi que le "mode-à-être-dans-le-monde" de ces journalistes n'a pas *a priori* été affecté en profondeur.

Pour une logique de la combinaison : les apports du systémisme et du constructivisme

Cette logique de la combinaison repose sur une nécessité épistémologique : dépasser les schémas linéaires tels que "Technique/Social", "Offre/Demande", "Emetteur/Récepteur", "Objet/Usage" ou leurs inverses, et envisager les différentes relations que nous venons de passer en revue en termes de circularité et de rétroactivité.

Cette position épistémologique conduit à accepter les situations paradoxales sur le plan théorique, mais aussi pratique : en ce qui concerne la profession journalistique, par exemple, on constate que certains auteurs se contredisent au sein de leur propre pensée, insistant largement sur la rationalisation du mode d'existence et de la production des journalistes, tout en considérant que cette rationalisation par la technique est considérablement limitée par le "flou" du métier (*cf. supra*). Celui-ci tend d'ailleurs à surexposer ceux qui l'exercent aux paradoxes en tous genres (Pélissier, 1998). Et si ces paradoxes sont tenables, c'est parce que les réalités sur lesquelles ils sont fondés sont de "second ordre", c'est-à-dire co-construites en fonction d'un contexte donné par les acteurs sociaux qui évoluent en leur sein tout en les produisant (Watzlawick, 1972).

Cette approche en termes de *construction sociale de la réalité* et de *relations rétroactives* entre offre et demande, technique et social, professionnalisme et subjectivisme, nous conduit à situer notre objet d'étude dans le cadre des paradigmes constructivistes et systémistes, sur lesquels les sciences de l'information et de la communication s'appuient de plus en plus (Mucchielli, 1996), ce afin de rompre avec des modèles traditionnels désormais considérés comme trop mécanistes, linéaires, réducteurs et parfois insuffisants pour rendre compte de la complexité croissante des phénomènes de communication.

Internet et la presse écrite : vers un cyberjournalisme ?

Parmi les très rares travaux consacrés en France à l'introduction et à la diffusion d'Internet dans les rédactions de presse écrite, celui de Valérie Kaimaki (1997) se révèle un outil fort utile car, au-delà de son caractère plutôt descriptif, il révèle bien les contradictions dont ce type d'approche peut faire l'objet.

D'une part, Kaimaki dresse un constat interrogatif sur l'état actuel des usages d'Internet par les rédactions de presse : si le courrier électronique et la navigation sur le Web semblent connaître un succès d'estime de plus en plus significatif auprès des journalistes enquêtés, d'autres fonctions d'Internet telles que les forums de discussion, le transfert de fichiers ou l'intranet (sans même évoquer les technologies du *push* permettant de recevoir automatiquement et en continu des informations personnalisées) demeurent dans une phase de développement encore embryonnaire.

Mais la principale déception de l'auteur est occasionnée par l'état actuel de la presse en ligne, la plupart des journaux électroniques visités se bornant, à quelques exceptions près (rarement françaises au demeurant), à une transposition relativement sommaire du support papier. Bref, la spécificité de l'écriture multimédia ne semble pas avoir été intégrée par les professionnels du journalisme. De façon plus générale, Kaimaki déplore le fait que nombre de ces professionnels se limitent à considérer Internet comme un beau gadget technologique sans vraiment imaginer que ce support pourrait devenir prochainement un nouveau média de masse. Dès lors, ses conclusions apparaissent hésitantes : « *Nous le savons, nous le répétons, rien sur le résultat de la bataille on line-off line et, pour être francs, les CD-Rom sont cent fois plus séduisants par leur qualité d'image, par leur rapidité et facilité d'utilisation qu'Internet. Pour aller encore plus loin, les maisons d'édition de la presse sont disposées à financer une page Web, mais elles ne sont pas disposées du tout à payer l'accès pour leurs employés. [...] Pour l'instant, c'est la curiosité qui l'emporte mais il n'en sera pas toujours ainsi [...]. La presse en ligne sera-t-elle un succès ? Rien ne le garantit ...* »

D'autre part, l'auteur se montre très optimiste et s'appuie sur diverses expériences réussies de presse en ligne et sur la place de plus en plus importante qu'occupe Internet dans les débats internes à la profession pour présenter le

réseau comme "une chance" pour cette profession. Selon Kaimaki, non seulement Internet ne remettra pas en cause les fondements du métier, mais, au contraire, il tendra à valoriser encore davantage la position sociale du journaliste : « *Le grand public aura toujours besoin des journalistes pour traiter la masse de l'information disponible sur Internet [...]* » Pour confirmer ses intuitions, l'auteur se réfère à des entretiens effectués avec des spécialistes de la question : « *Même dans un environnement interactif, les gens ont tendance à se servir d'intermédiaires. Je vois un avenir très rose pour les journalistes qui sauront*

« Internet tendra à valoriser encore davantage la position sociale du journaliste »

appréhender ces technologies sans peur ni mépris. » (B. Giussani) ; « *le journaliste se transformera en explorateur de l'océan Internet. Cette exploration sera par elle-même une critique ou un commentaire. Ce dont nous aurons besoin, ce sont des gens dont l'intelligence sera tournée vers le jugement* » (P. Quéau) ; « *le Web donne accès à un océan d'informations. Le rôle du journaliste, c'est-à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage, est d'autant plus important. [...] Le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées comme les plus importantes. Ce fait n'est pas mis en cause par le Net.* » (L. Mauriac), etc.

Ce dernier argument nous renvoie d'ailleurs à une axiomatique bien connue des cognitivistes, le *principe de pertinence* formulé par Sperber et Wilson, principe selon lequel les êtres humains chercheraient automatiquement, dans toutes leurs activités, à obtenir la pertinence la plus grande possible, c'est-à-dire « *l'effet cognitif le plus grand pour l'effort de traitement de l'information le plus faible* ». Dans cette perspective, plus la masse d'informations disponibles est vaste, plus le recours à des intermédiaires chargés de traiter ces informations devient utile lorsqu'il s'agit d'économiser son activité cognitive.

A l'origine de cette argumentation apparemment contradictoire se trouve une explication fondamentale : les usages des technologies nouvelles ne se déterminent et ne se stabilisent que sur un moyen et long terme. Dès lors, on peut légitimement penser que, en dépit de certaines réappropriations très précoces et originales par certaines rédactions, l'objet Internet est trop récent pour être réellement intégré dans toutes ses dimensions au fonctionnement quotidien des entreprises de presse. Le cyberjournalisme, nouveau paradigme possible pour la profession, n'est donc pas une pratique actuelle des rédactions. Mais il se pourrait fort qu'il le devienne bientôt, et plus rapidement qu'on ne le pense.

Introduction, diffusion et représentations d'Internet dans la presse écrite

Dans le cadre d'un nouveau programme de recherches initié par l'École de journalisme et de communication de Marseille en 1998, nous avons souhaité nous pencher sur les relations qu'entretiennent avec l'outil Internet les journalistes de la presse écrite. Nous avons utilisé des entretiens dans différents quotidiens

régionaux et nationaux dont nous préserverons l'anonymat.

Notre proposition peut se formuler ainsi :

- même si les rédacteurs considèrent que l'information produite via les réseaux électroniques présente certains risques pour l'identité professionnelle, ils estiment par ailleurs qu'Internet n'affectera pas en profondeur la nature du métier de journaliste (*première hypothèse*),

- cela peut s'expliquer par le fait que les rédacteurs ont été largement bénéficiaires de l'informatisation de la production (en termes de confort et de productivité notamment), alors qu'Internet est encore un objet technique en construction (*deuxième hypothèse*),

- de fait, l'introduction d'Internet dans les rédactions s'explique par des impératifs de standardisation technologique formulés par les directions des entreprises mais aussi par des besoins internes revendiqués par des groupes de rédacteurs catalyseurs de l'innovation (*troisième hypothèse*),

- enfin, l'offre technologique à la disposition des rédacteurs tend certes à contraindre l'action des utilisateurs, mais ceux-ci tendent à se réappropriier l'outil avec une logique qui leur est propre (*quatrième hypothèse*).

Entre risques et opportunités : la construction d'un objet technique

A partir de notre étude de cas nous pouvons distinguer, dans les représentations des acteurs, un certain nombre de risques – parfois contradictoires – associés au développement d'Internet dans la presse écrite :

- les inquiétudes les plus fréquemment recensées ont trait à la question du *contenu de l'information électronique*, c'est-à-dire de sa *fiabilité*, de son *authenticité* et les droits de propriété,

- se pose également le problème *de la recherche et la sélection de l'information électronique* face à l'immensité des ressources disponibles,

- une autre crainte est provoquée par l'évolution actuelle de la profession vers une plus grande *sédentarisation des rédacteurs*. De façon générale, les nouveaux systèmes de communication et d'information tendent à augmenter le nombre des journalistes "assis" au détriment de celui des journalistes "debout", c'est-à-dire les reporters qui se rendent sur le terrain (considéré comme un "label de véracité"). Selon certains enquêtés, Internet pourrait survaloriser cette tendance, en privilégiant la *fonction documentaire* du journaliste, au détriment de sa fonction d'acteur social engagé,

- enfin, derrière ces inquiétudes (au demeurant légitimes, pour le journaliste comme pour le citoyen), se profile la question de la *redéfinition des catégories professionnelles*. Certains enquêtés ont beau considérer que les lecteurs auront toujours besoin de médiateurs, chargés de collecter, trier et diffuser des informations susceptibles de les intéresser, ils craignent cependant une démonopolisation de cette activité de médiateur, voire une *désintermédiation* du

traitement de l'information. A ce sujet, sont fréquemment mentionnés deux genres jugés concurrents : la communication institutionnelle et la veille stratégique, deux secteurs qui ont déjà fait d'Internet un vecteur privilégié de leur développement. Entre la publicité et la documentation, voire le renseignement, restera-t-il encore une place pour ce qu'un rédacteur appelle "l'information pure" ?

Néanmoins Internet n'est jamais évoqué en tant que *support concurrent*. Une explication réside probablement dans le jugement plutôt réservé sur les diverses expériences de presse en ligne. Ces journaux électroniques ne soulèvent qu'un enthousiasme limité des rédacteurs, même s'ils reconnaissent que certains ont une démarche innovante et intéressante, qui va au-delà de la transposition du support papier. De fait, les journalistes attachés à ce support traditionnel (la quasi-totalité des enquêtés se trouve dans ce cas) ne voient pas dans les médias en ligne une réelle source de concurrence qui obligerait à une profonde remise en cause. L'information électronique, qui rappelle celle des dépêches agencières, reste perçue comme au service du support papier, parfois même comme une catégorie d'un genre mineur.

Face à ces risques, Internet présenterait, pour les rédacteurs interrogés, un certain nombre d'opportunités :

- parce qu'il serait précisément dans *la nature du métier* de journaliste de s'intéresser à toutes les innovations, en particulier celles qui ont une incidence sur la profession, une majorité d'enquêtés considère que *c'est l'outil qui se pliera au besoin de la profession, et non l'inverse*,

- selon eux, Internet ne bouleversera donc pas la substance de leur activité professionnelle. De nombreux journalistes entretiennent une relation dépassionnée, plutôt neutre, avec ce qu'ils considèrent comme *un outil avant tout fonctionnel*. A priori, ils se sentent relativement sereins face à l'extension de cet outil, assez loin des débats polémiques que suscite le phénomène dans l'espace public,

- cet outil est ainsi avant tout perçu comme *une vitrine du support papier* ouverte sur le lectorat et le non-lectorat. Il offre par ailleurs une *information quasi continue, beaucoup plus ciblée et permanente*. Internet permet en effet, de proposer une consultation libre et indéfinie d'une information mise à jour et archivée,

- la *diversification des sources d'information*, et un *feed-back du lectorat* plus dense et plus rapide par la messagerie électronique (de par sa gratuité notamment), sont également cités comme des avantages liés au développement du réseau,

- Internet, outre ses apports écologiques quelquefois évoqués, pourrait permettre de *réduire les coûts et développer l'autonomie rédactionnelle* dans la fabrication et la diffusion,

- enfin la constitution d'un réseau Intranet favorisant *la communication interne* et d'un *réseau externe professionnel* de journalistes, d'experts, de conseillers (via les forums, des sites spécifiques ou la messagerie électronique) facilitant les échanges sont évoqués mais font plus rarement l'objet de pratiques réelles.

Toutefois ces positions – parfois contradictoires – sont provisoires. Face à un objet technique en construction tel qu'Internet, il convient de relativiser ce constat dans la mesure où les usages des innovations ne se stabilisent vraiment qu'à moyen et long terme. C'est en tout cas ce que nous incite à penser l'introduction de l'informatique dans la presse écrite. Dans les représentations des enquêtés, elle n'est plus du tout appréhendée avec les mêmes réserves ou réticences qu'il y a encore quelques années. Elle fait désormais l'objet d'une appréciation positive quasi unanime, alors même que ses fonctionnalités et son champ d'application ont fortement évolué. Les plus enthousiastes dans les entreprises de presse écrite sont à compter parmi les professions les plus techniques (infographistes, secrétaires de rédaction, photographes, documentalistes, etc.).

« les plus enthousiastes en presse écrite sont à compter parmi les professions les plus techniques »

Cependant, ces mutations ont aussi largement concerné les journalistes-écrivains, dont l'autonomie s'est renforcée en termes de maîtrise de la copie, ce en dépit de nouvelles chartes graphiques plus contraignantes mais perçues par une majorité comme un "grand progrès" en matière d'organisation du travail ; de même, les reporters de terrain ont profité des changements technologiques, dans la mesure où les capacités de retransmission à distance n'ont fait que s'accroître, leur permettant un télétravail de plus en plus coopératif et efficace.

Par ailleurs, notons que la quasi-totalité des enquêtés apprécient que l'informatisation se soit effectuée progressivement, sans remettre radicalement en cause les catégories professionnelles (même dans le cas des ouvriers du livre) et l'organisation générale de la chaîne de production, devenue cependant plus rétroactive. L'outil s'est davantage adapté à la profession que l'inverse : il semble avoir été façonné par elle. Souplesse, adaptabilité, confort, productivité, gains de temps, etc. L'informatique jouit donc d'un *capital symbolique* fort élevé dans les représentations des enquêtés, qui emploient souvent à son sujet le terme de "révolution", quand ce n'est pas celui de "libération".

Entre stratégies et pratiques : une demande spécifique conditionnée par l'offre

L'examen des *motivations* de l'introduction d'Internet fait apparaître deux catégories de logiques à l'œuvre :

- *une logique stratégique*, liée à des impératifs de standardisation technico-économique. Dans notre enquête, les arguments qui vont dans le sens du paradigme diffusionniste ne manquent pas. Est très souvent évoquée, en effet, la nécessité d'harmonisation, de standardisation à une échelle tant régionale que nationale, et bien sûr mondiale. Cette nécessité s'explique avant tout par des impératifs d'ordre *stratégique*, visant un meilleur positionnement sur le marché, la défense d'un territoire ou la préservation d'une image. Cet *impératif catégorique* (dicté par des mutations profondes du secteur) cède parfois la place à une sorte

de pari sur l'avenir. Ce pari porte en particulier sur l'incidence d'Internet en matière de rentabilité (financière), de productivité (physique) et de compétitivité (marchande). De fait, les rédacteurs interrogés dans les deux journaux semblent conscients de l'*incertitude* de leur engagement. Néanmoins, celle-ci ne constitue pas un frein à l'introduction d'Internet dans les rédactions, bien au contraire,

- *une logique professionnelle*, liée à des considérations socioculturelles de la communauté rédactionnelle, où est fortement dissocié l'outil de production du support de diffusion, deux aspects différents d'Internet. En fonction des besoins de chaque rédaction, les avantages escomptés diffèrent. Dans certains cas, on insiste davantage sur Internet comme vitrine institutionnelle, dans d'autres comme nouvel outil au service des rédacteurs et nouveau moyen de l'action collective en interne.

Ces logiques stratégiques (externes) et logiques professionnelles (internes) se sont trouvées en *interaction*. En effet, les décisions d'investissement sont restées largement le fruit de négociations entre les orientations de la direction du journal (du groupe de presse auquel il appartient éventuellement) et l'expression de *besoins professionnels* par les rédacteurs.

La diffusion d'Internet dans la presse écrite

Cette diffusion peut s'expliquer en partie par des différences socio-professionnelles de composition des rédactions, mais l'état de l'offre a également des incidences importantes :

- *les possibilités techniques* offertes peuvent varier très fortement selon les politiques d'équipement et les compétences disponibles au sein de l'entreprise,

- cette politique d'investissement – dans un contexte de mutation profonde de l'industrie de la presse – se subordonne généralement à une *politique de groupe* (réalisation d'une interface commune, d'un serveur central, etc.) ainsi qu'à une politique de *modernisation du parc informatique*. La généralisation des accès Internet est ainsi souvent conditionnée à l'arrivée d'un système informatique intégré (Unisys, QPS, par exemple),

- de fait, les problèmes techniques conduisent parfois à une dévalorisation de l'outil qui soulève aussi en filigrane la question de la *formation*. Celle-ci peut en effet se limiter à une simple sensibilisation lorsque il n'existe pas de généralisation de l'accès à Internet ou que la phase d'équipement n'est pas achevée.

Cette offre se voit confrontée par ailleurs à l'état de la demande des utilisateurs :

- certains enquêtés, pour expliquer une relative faiblesse de l'offre, évoquent une absence de curiosité, ou l'insuffisance de la formation,

- les *effets d'offre* sont d'autant plus contraignants qu'Internet est conçu comme un support de diffusion plutôt que comme un outil de production. Dans ce dernier cas de figure, l'outil (et non le support) Internet devient *généralisé et*

dédié (sélection de sites et de correspondants). On peut même commencer à évoquer le terme d'*usages* d'Internet, terme qui présuppose que l'outil se soit déjà banalisé dans les pratiques quotidiennes. Son utilisation apparaît au sein des rédactions qui ont de telles pratiques comme "irréversible".

Néanmoins, on s'écarte souvent d'une telle réappropriation de l'outil par le journal, constitué en véritable *acteur social collectif*. La diffusion d'Internet passe alors le plus souvent par un groupe d'acteurs moteurs (généralement producteur du support Internet) qui joue le rôle de catalyseur interne. Ce groupe est généralement plus jeune (25 à 35 ans, le plus souvent formés dans les écoles de journalisme) et dispose d'un ordinateur multimédia à domicile. Il permet de sensibiliser le reste de la rédaction et de répercuter les orientations technologiques de la direction notamment par la formation interne et la diffusion en ligne. Dans ce cadre, les expériences les plus réussies se basent sur la réalisation systématique par les rédacteurs d'une version Internet de leur copie, permettant ainsi de familiariser et d'impliquer l'ensemble de la rédaction dans le nouvel outil.

Au total, seule une partie des potentialités d'Internet se trouve souvent utilisée. Faut-il imputer ce résultat à l'état de l'offre ou à celui de la demande ? Probablement les deux, si l'on se réfère aux discours, parfois contradictoires, des enquêtés.

En conclusion générale, les résultats de cette première enquête appellent au moins trois remarques.

La première a trait à la validation des hypothèses de départ. Certes, ces hypothèses tendent globalement à se vérifier (même si notre approche gagnera à être affinée prochainement par un protocole d'observation encore plus précis) et la perspective systémique que nous avons adoptée s'est révélée très utile pour rendre compte des interactions incessantes entre technique et social, offre et demande, logique instrumentale et logique identitaire, intérieur et extérieur de l'organisation. Cependant, nous l'avons vu, les modalités de réappropriation de l'innovation sont relativement différentes en fonction du terrain d'enquête. Cela s'explique par le statut des médias concernés mais aussi par leur différence de culture professionnelle.

La seconde remarque concerne la distinction fondamentale qui est faite par les rédacteurs interrogés entre Internet en tant que support de diffusion et Internet en tant qu'outil de production collégiale de l'information. Ce point nous semble constituer le principal acquis qualitatif de notre étude de cas.

Le troisième point concerne la nécessaire articulation de ce type de travail avec des analyses quantitatives permettant d'une part de comprendre les mutations sectorielles en cours et les stratégies des groupes à l'œuvre, et d'autre part d'évaluer les répercussions socio-économiques des nouvelles technologies.

« L'utilisation d'Internet apparaît au sein des rédactions qui ont de telles pratiques comme "irréversible" »

Ce constat nous amène à formuler une dernière remarque : pour faciliter la réappropriation d'un nouvel outil tel qu'Internet au sein des rédactions, il paraît souhaitable de diversifier l'offre technologique mais aussi, et surtout, l'offre de formation. Dans la majorité des cas, cette formation s'effectue sur le tas, ce qui donne des résultats très différents en fonction des cultures rédactionnelles.

Selon nous, il est raisonnable d'*objectiver* davantage cet enseignement, en assurant sa prise en charge dans le cadre des cursus des établissements spécialisés, en particulier les écoles de journalisme. Si de nombreux efforts ont déjà été accomplis par ces établissements dans le domaine de l'informatique rédactionnelle, il semble qu'une attention plus grande mériterait d'être accordée aux nouveaux supports multimédias en tant qu'outils de production, de création, de coopération et de collecte d'information. C'est d'ailleurs en tant que source d'information et outil coopératif que le manque est le plus grand.

Ces nouveaux enseignements devraient toutefois être adaptés aux besoins spécifiques de la profession et permettre une conciliation entre *garantie de l'identité professionnelle* et *ouverture sur de nouvelles frontières*. L'acquisition d'une compétence multimédia est donc indissociable d'une solide formation généraliste et d'une riche expérience de praticien. En sens inverse, les entreprises de presse ont tout intérêt à s'impliquer dans la mise en œuvre de ce type de formation : sans leur concours, il apparaît effectivement difficile de bien cerner les besoins spécifiques des rédactions, et de répondre à ces besoins de manière satisfaisante en préservant les équilibres catégoriels ■

Bibliographie

- ACCARDO Alain (dir.) (1996), *Journalistes au quotidien*, Bordeaux, Le Mascaret
- BRETON Philippe (1992), *L'utopie de la communication*, Paris, La Découverte
- BRETON Philippe, PROULX Serge (1992), *L'explosion de la communication : naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris, La Découverte
- CALLON Michel (1990), "Réseaux technico-économiques et irréversibilité", in R. BOYER (dir.), *Figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, EHESS
- CERTEAU Michel (1980), *L'invention du quotidien : arts de faire*, Paris, 10/18
- CHAMBAT Pierre (1994), "NTIC et représentations des usagers", in A. VITALIS (dir.), *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, Rennes, Apogée, pp. 45-63.
- CHARON Jean-Marie (1987), "Téléletel : de l'interactivité homme-machine à la communication médiatisée", in M. MARCHAND (dir.), *Les paradis informationnels*, Paris, Masson
- CORNU Gérard (1990), "De quelques points communs entre intelligence artificielle et journalisme", *Bulletin CREIF*, n°7, mars 90
- ELLUL Jacques (1977), *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy
- FLICHY Patrice (1991), *Une histoire moderne de la communication*, Paris, La Découverte
- JOUET Josianne (1993), "Pratiques de communication: figures de la médiation", *Réseaux* n°60, juillet-août 93, pp. 99-123
- JOUET Josianne (1987), *L'écran apprivoisé : la télématique et l'informatique à domicile*, Paris, CNET

- KAIMAKI Valérie (1997), *Presse et Internet en interaction*, Paris, Presses de l'université Paris VII-Denis Diderot, série "sciences et médias"
- LA HAYE Yves de... (1985), *Journalisme mode d'emploi-Des manières d'écrire l'actualité*, Paris, la Pensée Sauvage
- LACROIX Jean-Guy, MOEGLIN Pierre et TREMBLAY Gaëtan (1992), "Usages de la notion d'usages", Actes du 8^e Congrès, Lille, SFSIC
- LATOUR Bruno et WOOLGAR Steve (1979), *The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage
- LAULAN Anne-Marie (1985), *La résistance aux systèmes d'information*, Paris, Retz
- LAVOINE Yves (1991), "Le journalisme saisi par la communication", *Histoire et médias-Journalisme et journalistes français*, Paris, Albin Michel
- LEPIGEON Jean-Louis et WOLTON Dominique (1979), *L'information demain : de la presse écrite aux nouveaux médias*, Paris, Documentation française
- MATHIEN Michel (1992), *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Hachette
- MATTELART Armand et Michèle (1986), *Penser les médias*, Paris, La Découverte
- MATTELART Armand (1991), *La communication-monde*, Paris, La Découverte
- MEADEL Cécile (1991), "La fabrication du journal parlé", *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français*, Paris, Albin Michel
- MIEGE Bernard (1989), *La société conquise par la communication*, Grenoble, PUG
- MOEGLIN Pierre (1994), *Le satellite éducatif : média et expérimentation*, Paris, CNET
- MORLEY David (1980), *The Nationwide Audience : Structure and Decoding*, B.F.I., London
- MUCCHIELLI Alex (1996), *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette
- PAILLET Marc (1976), *Le journalisme, le quatrième pouvoir*, Paris, Denoël
- PALMER Michaël (1983), *Des petits journaux aux grandes agences-Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier
- PALMER Michaël, RUELLAN Denis et LACAN Jean-François (1994), *Les journalistes*, Paris, Syros
- PELISSIER Nicolas (1998), "La surexposition aux paradoxes pragmatiques : force ou faiblesse de la profession de journaliste ?" , in C. LE BOEUF (Dir.), *Rencontre de Paul Watzlawick*, Paris
- PERRIAULT Jacques (1989), *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion
- PROUX Serge (1994), "Les différentes problématiques de l'usage et de l'utilisateur", in A. VITALIS, (dir.), *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes , Apogée, 94, pp. 149-159.
- QUERE Louis (1982), *Des miroirs équivoques : aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier
- RICE Ronald et ROGERS Everett (1980), "Reinvention in the Innovation Process", in *Knowledge, Diffusion, Utilization*
- RIEFFEL Rémy (1984), *L'élite des journalistes*, Paris, PUF
- ROCHARD Yvon, RUELLAN Denis et THIERRY Daniel (1997), *Productions en réseaux et mutations professionnelles du journalisme*, Programme de recherche de l'Observatoire des NTIC et des métiers, Lannion
- ROGERS Everett (1983), *Diffusion of Innovations*, New York, Free Press (3e édition)
- RUELLAN Denis (1993), *Le professionnalisme du flou : identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, PUG
- SCARDIGLI Victor (1992), *Les sens de la technique*, Paris, PUF
- SIMONDON Gilbert (1967), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier